

AFFAIRE N°31. - Suppression d'un poste de chef opérateur et création d'un poste d'opérateur.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander la suppression à l'effectif du personnel du personnel communal d'un poste de Chef Opérateur et la création d'un deuxième poste d'opérateur, nécessaire pour le fonctionnement de l'ordinateur Type NCR 395 appartenant à la Commune.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

S<sup>r</sup>. Denis le 23 juin  
1970

P. le Préfet

Signé : M<sup>s</sup>. Kessler  
Pour copie certifiée conforme,  
le Directeur des Affaires Générales  
Ch. Vergereau  
Budget